

MeDirect devient la première banque belge à offrir des ETF sans frais de transaction



Alain Moreau, CEO de MeDirect, estime que l'offre de fonds des banques classiques "n'apporte souvent aucune valeur ajoutée par rapport aux ETF".

XANDER VLASSENBOECK

28 juin 2023 02:00

Dès le 1^{er} juillet et jusqu'à fin août, MeDirect proposera des transactions sur ETF sans commission. Une vraie bascule sur le marché belge de l'investissement en ligne.

La guerre des prix continue de faire rage chez les courtiers en ligne. Après une baisse des tarifs drastique chez **Saxo**, **Keytrade Bank**, **Re=Bel** de Belfius ou encore **Bolero** de KBC/CBC, MeDirect va tout simplement les réduire à zéro, une grande première pour une banque belge.

À partir du 1^{er} juillet, et jusqu'au 31 août, ses clients pourront ainsi effectuer des transactions sur ETF (fonds cotés qui suivent des indices boursiers) sans aucun frais de courtage, hormis les taxes boursières. Jusqu'ici, il leur en coûtait une commission de 0,15%, sans minimum de frais par transaction.

Cette surenchère temporaire ne concerne pas les actions cotées. Les transactions sur ces dernières, peu importe leur place boursière de cotation, restent soumises à une commission de 0,15%, avec un minimum de frais de 7 euros (ou 7 dollars).

"L'investissement en ETF peut offrir des avantages considérables par rapport aux fonds traditionnels, surtout si l'on prend en compte les coûts d'entrée souvent exorbitants des banques classiques."

ALAIN MOREAU
CEO DE MEDIRECT

Des ETF bien plus attractifs que les produits bancaires traditionnels

En lançant cette nouvelle offensive après avoir déjà baissé ses tarifs au plancher en mars, McDirect veut toujours plus se profiler comme **la banque des ETF**. Comme le pointe son CEO Alain Moreau, "l'investissement en ETF peut offrir des avantages considérables par rapport aux fonds traditionnels, surtout si l'on prend en compte les **coûts d'entrée souvent exorbitants** des banques classiques".

Ces dernières sont d'ailleurs **peu nombreuses à promouvoir les ETF, produits qui ne leur rapportent presque rien** par rapport à des fonds d'actions ou mixtes ou des plans d'assurance-vie en branche 21 ou 23. Pour Alain Moreau, qui porte un regard très critique sur les banques traditionnelles, leur offre restreinte "n'apporte souvent aucune valeur ajoutée par rapport aux ETF".

Chez McDirect, les clients peuvent aussi trouver des fonds classiques, mais la banque souligne qu'ils sont **proposés sans frais d'entrée**, ce qui permet aux investisseurs de rééquilibrer leur portefeuille à leur guise.

Certains courtiers étrangers actifs en Belgique proposent déjà des transactions sur ETF sans frais (sous conditions), comme Trade Republic. Mais ce dernier ne prélève pas les taxes boursières, alourdissant la charge administrative de l'investisseur.

Rattraper le retard des courtiers belges

Quant à la suppression temporaire des frais sur les ETF, elle semble surtout avoir pour objectif de **secouer le marché belge** de l'investissement en ligne.

D'après la dernière étude du consultant Sia, qui compare chaque année les apps de trading dans le monde, **les acteurs belges ont en effet pris du retard** face aux géants internationaux, qui offrent pour la plupart des transactions "**zéro commission**".

Certains courtiers étrangers actifs en Belgique proposent déjà des transactions sur ETF sans frais (sous conditions), comme le néerlandais **BUX**, détenu par ABN Amro, ou l'allemand **Trade Republic**. Mais ce dernier, par exemple, ne prélève pas les taxes boursières, alourdissant la charge administrative de l'investisseur.